



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Mesures à long terme pour la distribution d'eau courante dans les outre-mer

Question écrite n° 13118

Texte de la question

Mme Florence Goulet interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur l'importance de prendre des mesures à long terme pour assurer la distribution d'eau courante dans les outre-mer. La pénurie d'eau courante et potable dans les territoires d'outre-mer alerte jusqu'au niveau international. Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels à l'ONU indique être préoccupé par le manque de disponibilité de qualité de l'eau potable, notamment dans les territoires d'outre-mer et tout particulièrement aux Antilles-Guyane. Il exhorte, dans son dernier rapport, l'État français à mettre en place des mesures d'urgence pour améliorer la situation. Le fait que des populations entières de Français puissent, dans une France censée être une puissance mondiale, rationnés en eau potable pendant pratiquement deux mois n'est donc pas seulement une tragédie pour les habitants mais aussi une source de honte à l'étranger. Parmi les diverses mesures que le rapport appelle à prendre, figure le fait d'« élaborer une stratégie à long terme afin de garantir que les habitants de Guyane, Guadeloupe et Martinique aient accès à l'eau et à des aliments libres de contamination. ». Elle lui demande ce que le Gouvernement entend entreprendre, en plus des mesures d'urgences et momentanées, pour éviter que se reproduise à l'avenir un épisode similaire.

Données clés

Auteur : [Mme Florence Goulet](#)

Circonscription : Meuse (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13118

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 novembre 2023](#), page 10399

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)